



SNTRS Informations

Bulletin d'Information du SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif
Tel : 01 49 58 35 85 – Télécopie : 01 49 58 35 33 – Mel : sntrscgt@vjf.cnrs.fr – Web : www.sntrs.fr

N°231 du 5 juin 2014

SOMMAIRE

- **Compte rendu du Conseil Scientifique de l'Institut National de Physique du lundi 19 mai 2014**
- **Rapport à la Commission Executive du 16 mai 2014**
- **Réunion DRH/OS du 25 Avril 2014**

Compte rendu du CSI INP du lundi 19 mai 2014

Intervention de Jean-François Pinton :

- 50 milliards d'euros d'économie prévus par le gouvernement sur l'ensemble des ministères.
- Budget ANR pour l'année 2014 : 500 millions d'euros soit une baisse de 80 millions d'euros.

Retour des présidents de section pour les concours CR

- 05 CR

CR2 : 120 candidats / 5 postes

3 femmes classées

- 02 CR

CR2 : 165 candidats / 4 postes

Moyenne des parcours professionnels des CR 2 embauchés : 4 ans après la thèse

CR1 : 75 candidats /1 poste

1 poste colorié en physique basse température

Moyenne des parcours professionnels des CR1 embauchés : 5-6 ans après la thèse

- CID 54

CR 2 : 114 candidats dont 40 femmes / 4 postes (moyenne d'âge 33 ans)

Discussion sur l'emploi scientifique :

Pinton nous dit que les rumeurs sur des années à 0 emploi scientifique sont fausses. (Et oui 1 différent de 0!!!!).

Des membres du CSI déplorent que le MEDEF ne soit pas invité à la réunion du Comité National du 11 juin pour parler de l'emploi scientifique.

Anne-Marie Casenove nous propose de rédiger un texte de recommandation du CSI INP pour la direction du CNRS comme l'ont fait les autres CSI.

Le texte pratiquement finalisé est le suivant :

« Le conseil scientifique de l'INP, comme d'autres conseils scientifiques d'institut, exprime sa grande préoccupation devant les perspectives alarmantes de l'évolution de l'emploi scientifique en France, et s'associe à la présentation qui en est faite par le conseil scientifique du CNRS et à ses conclusions.

L'érosion constante depuis plusieurs années du nombre de postes statutaires de chercheurs, d'ingénieurs et de techniciens mis au concours est de nature à déstabiliser de façon durable le fonctionnement des laboratoires, d'en détourner les jeunes diplômés et d'en priver ainsi les futures vocations scientifiques.

Cette situation met gravement en danger le maintien d'une recherche scientifique de haut niveau en France, condition indispensable pour une capacité d'innovation tournée vers les applications industrielles et sociétales.

Le conseil scientifique de l'INP recommande fortement que le rôle essentiel de la recherche scientifique soit réaffirmé au plus haut niveau de l'Etat, en se traduisant par un soutien clair tant de point de vu des moyens que de l'emploi scientifique. »

Ce texte en l'état a été adopté à l'unanimité.

Fin de la séance.

Pierre-Frédéric le 20.05.2014

Rapport à la CE du 16 mai 2014

Plan du rapport de la commission exécutive du 16 Mai 2014

- I - Actualité internationale
- II - Les élections européennes
- III - Situation économique et de l'emploi en France
- IV - La poursuite de l'austérité et les implications dans la recherche.
- V - La réforme territoriale
- VI - Les COMUE et la politique de site
- VII - Les actions du mois de Mai
- VIII - La plénière du CoNRS le 11 Juin
- IX - Les élections aux CS et CSI
- X - Les nominations à venir dans les organismes

I- Un zoom sur l'actualité internationale à travers deux exemples impactant les syndicats.

En Turquie: La catastrophe de la mine de charbon de Soma le 13 Mai a causé la mort de plus de 280 travailleurs (bilan provisoire au 16 Mai). Elle intervient dans un contexte de grave crise politique entre l'AKP au pouvoir et l'opposition.

Le chef du gouvernement, Erdogan s'est rendu, dans l'après-midi du 14 Mai, sur les lieux du drame, il a été vivement pris à partie par des manifestants lui reprochant de négliger la sécurité dans le secteur minier. Devant la presse, **Erdogan** a énuméré toutes les explosions de mines dans le monde depuis le 19^{ème} siècle, afin de montrer que l'accident de Soma ne relevait pas de l'exception...

Mercredi à Istanbul des milliers de manifestants se sont heurtés à la police antiémeute, un appel à la grève a été lancé, pour jeudi 15 mai, par la confédération des syndicats de la fonction publique (KESK). Un communiqué mis en ligne sur le site de la confédération syndicale turque déclare : «Ceux qui dans le cadre de la politique de privatisation mettent en danger la vie des travailleurs au nom de la réduction des coûts sont coupables du massacre de Soma et doivent en répondre». Les syndicats accusent le gouvernement d'avoir privatisé les mines turques avec une forte dégradation des conditions de travail constatée depuis. Les forces de sécurité sont sur le qui-vive, nous sommes à quelques jours de l'anniversaire des premières manifestations de la place Taksim, à Istanbul, le 28 mai.

En Ukraine: Une répression antisyndicale très violente est passée sous silence.

Le 2 mai 2014, plus de 40 syndicalistes mouraient brûlés vifs, asphyxiés ou lynchés par des fascistes, à Odessa.

Que s'est-il réellement passé à Odessa? Dans la journée du 2 mai, des échauffourées auraient – selon la presse française – éclaté après qu'une manifestation "pro-ukrainienne" ait été attaquée par des "pro-russes". Des manifestants "pro-ukrainiens" ont commencé à se diriger vers un campement de syndicalistes situé devant la maison des syndicats. D'après les témoignages, ces manifestants étaient en fait en grande partie des membres de la milice fasciste Pravyj Sektor. Ces derniers armés ont attaqué le campement, ils ont repoussé les syndicalistes jusqu'à la maison des syndicats où ils se sont réfugiés. Les fascistes ont alors condamné tous les accès du bâtiment – bloquant les syndicalistes à l'intérieur – avant d'y mettre le feu à l'aide de cocktails Molotov.

Pendant ce temps, la police ukrainienne est restée impassible, sous prétexte qu'elle n'était pas armée. Les

fascistes « pro-ukrainiens » ont bloqué les camions de pompiers venus éteindre l'incendie. Après que le feu ait fini par être éteint, le bilan est lourd. 8 personnes sont mortes en tentant de sauter par les fenêtres et 30 autres ont été brûlées vives et/ou asphyxiées par les fumées. Cependant, certains syndicalistes ont réussi à fuir les flammes... avant d'être passés à tabac par les "pro-ukrainiens". Le bilan dépasse ainsi les 40 morts. Les survivants ont été arrêtés par la police pour terrorisme et séparatisme. La police ukrainienne annonce plus de 130 arrestations à la suite des événements de la journée.

Le conflit en Ukraine alimente la presse européenne, qui raconte tous les jours les affrontements entre "pro-russes" et "pro-ukrainiens". Ce dont on n'entend jamais parler, c'est du nombre de pogroms contre des syndicalistes, des communistes, et autres militants de gauche. Le tout commis par les mêmes milices fascistes que celles qui ont grandement aidé la "révolution de Maïdan". Les photos et vidéos de ce fait tragique restent confidentielles, ou effacées par les différents hébergeurs. Pendant ce temps, les journaux à la solde de Kiev présentent ces assassinats comme de la légitime défense.

Dans ce contexte, l'attitude des dirigeants occidentaux est extrêmement dangereuse. En effet, comment concevoir que Madame Lagarde, dirigeant le FMI, conditionne le versement de 17 milliards de prêt à l'Ukraine de la façon suivante: « Si l'Ukraine perd des territoires à l'est nous devons redéfinir ce prêt de 17 milliards. »

Après un « oui » massif aux référendums d'autodétermination dans l'est de l'Ukraine, résultat non reconnu par l'Europe et les EU, le dialogue reste toujours impossible entre les deux parties. La Russie a demandé mardi 13 mai, des discussions entre les deux camps avant l'élection présidentielle du 25 mai. Mais cette possibilité semble de plus en plus compliquée, voire impossible, car les combats se multiplient.

Les groupes antimaidan (c'est ainsi que se qualifient les « pro-russes », en effet le terme de « pro-russe » est donné par les média occidentaux) sont quant à eux très disparates. Certains d'entre eux sont encadrés par les hommes expérimentés du FSB (ex KGB), mais ces groupes ne sont en réalité pas du tout unis. On y trouve aussi bien des séparatistes pour un rattachement à la Russie, des fédéralistes voulant rester ukrainiens, des groupes qui disent n'appartenir à personne, des citoyens anti-guerre, des communistes. Plusieurs chaînes humaines furent formées pour arrêter les chars de l'armée ukrainienne et certaines réussirent. L'armée « régulière » a connu à de nombreuses reprises des défections lors de ces opérations. Mais aujourd'hui, cette armée est renforcée par la « garde nationale » composée des éléments les plus radicaux, elle est sous la responsabilité d'Andriy Parubiy, néo-nazi notoire issu des rangs du parti Svoboda.

Mais au-delà de ces événements très médiatisés, un climat de peur et de tension est installé. Régulièrement, des exactions, des assassinats et des agressions ont lieu, des exécutions par pendaisons filmées et mises en scène.

Dans cette guerre de l'information, les torts sont évidemment partagés et on trouve des radicaux de tous bords. Le parti communiste Ukrainien (KPU) dressait récemment un bilan des nombreux actes commis à son encontre (incendies, agressions). Ce climat de persécution politique ne peut pas être cautionné par les occidentaux. Leur silence est à ce sujet ahurissant, lorsqu'ils se dressent eux même en garant de la démocratie.

Le FMI et ses politiques d'austérité prévues par Kiev font parties des raisons ayant poussé le peuple du Donbass à se soulever. Constitué essentiellement d'industrie métallurgiques et de mines exportant vers la Russie, ce plan signe la mort de nombreuses entreprises. Aujourd'hui, comme sur la place Maïdan à Kiev, ils se retrouvent débordés par les radicaux, ingérables et imprévisibles. L'Otan renforce ses positions, la Russie fait de même. Des journaux allemands affirment que 400 mercenaires de l'ancienne société américaine Blackwater auraient débarqué en Ukraine et mèneraient des opérations punitives contre les séparatistes dans l'Est du pays. Les russes ne seraient pas en reste. Des milices pro-russes proviendraient de la société Vnevedomstvenaya Okhrana, une société russe de sécurité, proche du Kremlin et du même type que Blackwater. Nous allons vers une privatisation de la guerre... Pendant qu'officiellement chaque état, dans l'assurance que l'autre n'osera pas franchir la ligne rouge, fait monter les enchères. A force de s'en persuader, le garde-fou de la raison finira par céder.

II- Pendant ce temps l'Europe se prépare à voter pour les élections européennes le 25 Mai.

Le dimanche 25 mai 2014, dans tous les pays de l'Union européenne, nous sommes appelés à élire nos représentants au Parlement européen. Le budget et les directives de l'UE, décidées par les gouvernements et votées par le Parlement européen, transposées dans le droit national, touchent la vie quotidienne des salariés :

aujourd'hui, 80% des lois votées en France sont le fait de la transposition automatique de la loi européenne. De nombreux camarades s'interrogent sur l'utilité d'aller voter et parlent de s'abstenir. On peut comprendre leurs raisons. Après avoir chassé Sarkozy, nous avons la même politique qui continue avec Hollande. Et l'Europe, sourde aux volontés des peuples, impose l'austérité sur tout le continent.

«Faire du bruit» avec l'abstention le jour d'un scrutin permettra peut-être de faire entendre la colère certes, mais après ? Après, rien ne bouge, bien au contraire, une fois les lamentations habituelles sur la « forte abstention» tout continue comme avant. Et le silence des médias sur les européennes démontre que le système en place s'accommode très bien de cette situation. Il faut s'en mêler pour faire changer les choses. Le Parlement européen n'est pas dépourvu de pouvoir. Aujourd'hui ce sont les parlementaires majoritaires, convertis au libéralisme, conservateurs comme sociaux-libéraux, qui se soumettent aux injonctions des marchés. Ce sont eux, préoccupés avant tout de satisfaire les banques et les actionnaires, qui obligent à la privatisation des services publics. Ce sont eux qui ont favorisé le dumping social. Après le vote, les nouveaux députés européens auront à se prononcer sur le futur président de la Commission ou bien encore sur l'adoption du traité transatlantique. Un des enjeux majeur de l'Europe ces prochaines années est la négociation et la signature du traité transatlantique, un véritable typhon qui menace les Européens. L'accord de partenariat transatlantique (APT) négocié depuis juillet 2013 par les États-Unis et l'Union européenne prévoit que les législations en vigueur des deux côtés de l'Atlantique se plient aux normes du libre-échange établies par et pour les grandes entreprises européennes et américaines, sous peine de sanctions commerciales pour le pays contrevenant, ou d'une réparation de plusieurs millions d'euros au bénéfice des plaignants. D'après le calendrier officiel, les négociations ne devraient aboutir que dans un délai de deux ans. Négocié en secret, ce projet à la solde des multinationales leur permettrait d'attaquer en justice tout État qui ne se plierait pas aux normes du libéralisme.

Il faut créer un autre rapport de force pour renverser la donne européenne, refuser l'Europe de l'austérité. Il est nécessaire de redonner aux salariés et à leurs organisations syndicales en Europe les moyens de pouvoir contrôler l'utilisation des fonds publics et de pouvoir peser sur les décisions des entreprises. Il faut des conventions collectives à la hauteur permettant la couverture de tous les salariés du public et du privé, des droits en matière de protection sociale, de condition de travail, de santé et de pensions, et en finir avec toutes les formes de discriminations. Ne laissons pas le champ libre à ceux qui prônent une Europe dont les travailleurs se retrouvent au service des « marchés », ni à ceux qui prônent le repli sur soi et un nationalisme exacerbé.

III- La situation économique et de l'emploi en France ne s'améliore pas.

Juste quelques données glanées dans l'actualité de la semaine:

- emplois menacés à la SNCF (le 22 mai il y aura une manifestation unitaire des cheminots contre la réforme du ferroviaire)
- La société de transports maritime entre le continent et la Corse la SNCM est menacée pour sa survie.
- les supermarchés Dia disparaissent
- Bouygues Telecom prévoit des restructurations qui menacent entre 1500 et 2000 emplois ainsi qu'un possible rachat de la partie téléphonie de Bouygues par Orange.
- Alstom avec les menaces sur l'emploi suite au rachat possible par General Electric ou Siemens...

A propos du rachat d'Alstom par General Electric et la perte du contrôle de tout un pan du secteur industriel pour la France. L'État vient de signer un décret le 14 Mai de « patriotisme économique » sur les industries « stratégiques ». Ce décret « *relatif aux investissements étrangers soumis à autorisation préalable* », devrait permettre à l'État de s'opposer à la prise de contrôle d'un très grand nombre d'entreprises françaises. Concrètement, le gouvernement a décidé d'élargir à cinq nouveaux secteurs le décret, adopté le 30 décembre 2005 sous un gouvernement de droite qui soumet un certain nombre d'investissements étrangers en France à l'autorisation du gouvernement. Jusqu'ici limité à onze activités liées à la défense et à la sécurité, il s'appliquera désormais aussi à « *l'approvisionnement en électricité, gaz, hydrocarbures ou autre source énergétique* », à « *l'exploitation des réseaux et des services de transport* », à « *l'approvisionnement en eau* », aux « *communications électroniques* » et à la « *protection de la santé publique* ».

La meilleure garantie pour l'état de garder la maîtrise de ses choix stratégiques n'aurait-elle pas été de nationaliser Alstom?

IV - La poursuite de l'austérité et les implications dans la recherche.

Sur les 4 milliards d'économies supplémentaires visant à limiter le dérapage du déficit 2014, le gouvernement a décidé que l'état y contribuerait à hauteur de 1,6 milliard.

Le tour de vis supplémentaire pour l'année 2014 sera réalisé sous forme d'annulations de crédit dans les ministères.

L'exécutif devrait puiser dans la « réserve de précaution » (7 milliards ont été « gelés » à cet effet), mais « cela ne suffira pas », indique-t-on au sein du gouvernement. « Nous puiserons dans les crédits en attente, mais pas seulement. » Tous les ministères devraient être mis à contribution, mais pas de façon proportionnelle. Difficile par exemple de réduire le budget consacré aux emplois aidés, ou à certaines prestations sociales. Ainsi d'autres ministères, seront touchés plus lourdement. « Certains crédits votés pourront ne pas être complètement utilisés », le ministère de la défense devrait être mis grandement à contribution.

Budget pluriannuel

La préparation du budget 2015 et du plan pluriannuel 2015-2017 a par ailleurs débuté, et les lettres de cadrage budgétaire doivent partir ces jours-ci au niveau de chaque ministère. Le détail des économies devrait être affiné jusqu'au 20 mai. C'est alors que les ministres devront « documenter en détail et pour chaque année de la programmation l'atteinte de ces cibles », indique le courrier envoyé par Bercy le 24 avril. L'exécutif s'est engagé à réduire les dépenses publiques de 21 milliards d'euros l'an prochain. Pour le CNRS nous ne connaissons pas encore les répercussions de ce nouveau tour de vis si on s'en tient à ce qui est connu pour l'instant, nous allons vers une baisse des effectifs de 2% tous les ans et des crédits de 5%.

V - La réforme territoriale:

Elle est aussi un moyen de faire des économies pour l'état. La réforme territoriale de l'état va s'engager très rapidement, François Hollande recevait sur ce sujet les chefs de parti de l'assemblée nationale à partir de mercredi 14 Mai. Les élections régionales quant à elles ne seraient pas repoussées à 2016, mais plutôt à l'automne 2015. Cette réforme devrait permettre de faire des économies budgétaires très importantes. André Vallini, secrétaire d'état à la réforme territoriale, chiffre entre 12 et 25 Milliards d'économie par an réalisée avec cette réforme. Le nombre des régions seraient réduites de moitiés (passage de 22 régions à une 12 aine) et les départements supprimés. Cette réduction d'échelle va entraîner une mutualisation des services devenus redondant et donc une diminution de la masse salariale au niveau de la fonction publique territoriale, ainsi que des économies au niveau du bâti par ex.

De nombreux pays européens ont, eux aussi, entrepris ces dernières années (parfois non sans difficultés) de réformer leurs institutions locales. Les communes sont les premières touchées par les plans de rigueur. Leur nombre tend à diminuer dans de nombreux pays (Grèce, Allemagne). Et les régions montent en puissance sur le plan économique. L'Europe veut traiter avec les régions, elles doivent être fortes et bien visibles.

VI - les COMUE et les politiques de site

La réforme territoriale de l'état se retrouve en liaison avec la restructuration de l'ESR autour des régions. Ce qui nous amené naturellement à la politique de site et au COMUE. Nous sommes à l'élaboration des statuts des COMUE qui doivent se structurer autour des régions, ces statuts ne sont même pas finis que le périmètre des régions va être remis en cause. Quel périmètre pour les COMUE: régional ou interrégional? Certaines COMUE ont déjà opté pour une configuration interrégionale mais les autres?

À marche forcée toutes les universités de France planchent en ce moment sur l'élaboration de leur statut de comue: quel type de statut? Fédératif, associatif... avec qui? Périmètre régional, interrégionale? Quels organismes, quelles écoles, quelles universités pour chaque comue? La Comue de Lyon par ex. va compter 26 établissements... Et tout cela pour rentrer dans les délais impartis qui doivent conduire toutes les futures COMUE à passer devant les CT et les CA des différents partenaires de la COMUE avant le 22 Juillet 2014 ! Nous avons à présent de nombreux modèles de statut à la version zéro ou plus qui ont été élaborés par les universités en région, puis soumis au ministère. Ils devraient être en passe d'être voter dans les universités. J'imagine que nous aurons des retours dans la salle des camarades qui sont sur le terrain pour nous parler de leur situation locale.

Il est à noter dans le paysage universitaire d'ile de France la visibilité du « groupe Jean-Pierre Vernant » qui se définit comme un collectif anonyme de "59 universitaires proches de la gauche du gouvernement, et exerçant les fonctions de Biatss, d'enseignants-chercheurs et de chercheurs" dans plusieurs universités parisiennes ou

franciliennes. Ils ont été reçus mardi 29 avril 2014 à la demande de la secrétaire d'État Mme Fioraso. Ils sont à l'origine de la pétition réclamant "le changement à l'université et dans la recherche", qui a recueilli près de 11 000 signatures. Ils se sont exprimés sur la politique de site. Ils prônent l'association comme mode de regroupement plutôt que la Comue, qu'ils jugent "irréversible" et porteuse de "graves dangers pour la démocratie universitaire", et préconisent "la création d'une seule université, confédérale, sur le territoire francilien". Le SNTRS-CGT doit se centrer sur la défense des personnels des organismes au sein des UMR avant tout. Nous devons veiller à ce que ces nouvelles structures ne deviennent pas les lieux exclusifs où se ferait la recherche y assujettissant par la même le personnel de la recherche.

V II - Les actions du mois de Mai

1. Avec le 1er Mai bien sûr... Cette année, la CGT a recensé 210 000 manifestants sur toute la France, dont 65 000 à Paris. Il n'y a pas eu de cortège unitaire. Sur Paris, la CGT a défilé avec la FSU, Solidaire et FO contre l'austérité, tandis que la CFDT et l'Unsa se rassemblaient sous le signe de l'Europe. Depuis 2012, les sujets de discorde ne cessent de s'allonger entre la CGT et la CFDT avec l'accord de flexibilité de l'emploi (ANI), la réforme des retraites, le pacte de responsabilité et les plans d'austérité...

2. Hier, le 15 Mai manifestation unitaire des syndicats de la fonction publique.

Hier, nous sommes descendus dans la rue contre l'austérité avec en point de mire le gel de la valeur du point indiciaire comme revendication, gel du point commencé depuis 2010, qui devrait durer jusqu'à 2017 ! Nous étions dans la rue contre la perte de pouvoir d'achat qui est considérable d'autant plus que les augmentations de cotisations de retraites (2,29 % depuis 2010) aggravent le gel du point. L'hypothétique « clause de revoyure » évoquée ces derniers jours ne change rien à la question. Pas davantage que les éléments de communication mis en avant de manière tendancieuse sur le « coup de pouce » en direction des bas salaires. Sur l'emploi public, aucune inflexion n'est envisagée pour faire face à la précarité qui perdure et aux sous effectifs qui existent et s'aggravent dans de nombreux secteurs de la fonction publique.

Pour la recherche la masse salariale sera encore insuffisante et les « gels » d'emplois continueront à se généraliser. Comme dans tous les versants de la fonction publique c'est aussi la suppression des postes et donc la baisse des recrutements et des promotions qui est à l'ordre du jour. Ces mesures d'austérité ont des conséquences notables sur les conditions de travail de plus en plus dégradées des personnels. Le tableau ne peut être guère plus sombre, sauf à se comparer aux fonctionnaires espagnols qui ont vu leur salaire baisser de 15% et aux fonctionnaires grecs qui sont remerciés!

Va-t-on attendre d'en arriver là pour réagir? Sans de très nombreux fonctionnaires dans la rue, la force de négociation de nos syndicats face aux gouvernements sera faible.

Un retour sur la journée de mobilisation d'hier:

La CGT annonce 300 000 contre 240 000 pour le 18 Mars. Cependant ces chiffres restent insuffisants pour tenter de faire bouger les lignes...

Un retour des camarades sur la mobilisation en région jeudi 15 mai:

Lyon : 4000 à 4500 manifestants à Lyon

Finistère : Pour le Finistère environ 1000 personnes à Brest et 700 à Quimper ce qui n'est pas si mal si l'on se reporte aux dernières manifs en plus c'était sous le soleil

Bordeaux : Pour la DR15, nous avons distribué 700 à 800 tracts (recto ESR et verso FP) sur 2 sites qui concentrent une partie des effectifs (c'est très éclaté sur Bordeaux). Pas de retour sur le nombre de manifestants.

Caen +Ganil : 1500 manifestants à Caen, ce qui est bien.

Au GANIL, plus gros laboratoire de la DR Normandie et unité propre CNRS, nous avons distribué avec la CFDT un tract appelant à la manifestation caennaise du 15 mai à 10h30 Place du Théâtre.

Toulouse : 10 000 personnes à Toulouse... sous le soleil heureusement que la CGT était là...

Orléans : Manif à Orléans entre 1500 et 2000 personnes.

Strasbourg : 2000 manifestants dans les rues de Strasbourg

Alpes Grenoble : Manifestation environ 3000 personnes

Lille : Nous sommes allés manifester à Lille avec nos collègues de la FERCSup. Cortège assez fourni (en tout cas plus important qu'au 1er mai), la CGT y était en nombre, ainsi que la FSU, et FO et SUD non négligeables, plus quelques dizaines de CFTC et CFDT.

Marseille : Mobilisation assez faible dans la recherche à Marseille.

Une trentaine d'agents CNRS/INSERM. Syndicats présents: SNTRS, SNCS, SUD Recherche. La mobilisation universitaire était à peu près du même niveau.

Montpellier : 2000 personnes pour Montpellier

Paris : 20000 pour Paris

3- Le 17 mai une nouvelle marche pour la culture aura lieu, la CGT est partie prenante dans ces actions organisées un peu partout en France.

Depuis le 10 février, à l'appel de plusieurs organisations le mouvement « Je marche pour la Culture » est lancé. Le gouvernement et certains élus locaux, sont prêts, au nom de l'austérité, à brader les politiques culturelles. Plusieurs municipalités récemment élues, dont celles dirigées par le Front National, remettent déjà en cause leurs engagements et financements culturels, mais aussi la liberté de création et de programmation. Les conséquences sont violentes pour l'emploi dans les professions du spectacle vivant, des arts plastiques, du cinéma, de l'audiovisuel, de la presse et de l'information, dans l'administration du Ministère de la Culture, comme dans les réseaux associatifs. Les négociations sur l'assurance chômage sont en train de mettre à mal les droits sociaux, en particulier pour les intermittents du spectacle, sacrifiés comme les intérimaires et les travailleurs précaires. Les missions de service public sont en danger partout dans l'archéologie et les musées, les bibliothèques, les arts plastiques, le spectacle vivant...

Que reste-t-il des politiques publiques des arts, de la culture et de la communication ?

Le 17 Mai allons marcher pour la culture...

Le 3 Juin est organisé une manifestation nationale des retraités à Paris:

Il s'agit d'une manifestation unitaire lancée par la CGT, FO, CFTC, FSU, Solidaires ainsi que des associations de retraités. Les retraités viennent aussi d'être impactés par les économies budgétaires annoncées par le gouvernement avec le gel des pensions et retraites. Les revendications portent aussi sur l'amélioration du pouvoir d'achat de tous les retraités, le retour à la revalorisation annuelle des pensions et le dépôt d'une loi pour l'adaptation de la société au vieillissement...

VIII- La plénière du CoNRS prévue le 11 Juin

Une session plénière extraordinaire du Comité national de la recherche scientifique se tiendra le 11 juin 2014 à Paris, l'objectif étant de demander au gouvernement de s'engager sur un "plan pluriannuel pour l'emploi scientifique". Cette réunion fait suite à la publication d'une étude sur l'évolution de l'emploi scientifique en France publiée par le conseil scientifique du CNRS en mars. Cette étude a été communiquée à tous les personnels du CNRS : chiffres à l'appui, elle met en évidence l'ampleur du désastre. A titre d'exemple, le CNRS a perdu 800 postes de fonctionnaires, tous corps confondus, entre 2002 et 2012, dans le même temps l'organisme a intégré 8 000 postes de précaires, le besoin de réagir est urgent. En avril, Bruno Chaudret, président du conseil scientifique, Philippe Büttgen, président de la CPCN (Conférence des présidents du Comité national) et Sophie Duchesne, coordinatrice de la C3N (Coordination des responsables des instances du Comité national), ont appelé les membres du CoNRS à se mobiliser sur cette question en demandant aux sections de voter pour se prononcer sur la tenue d'une séance plénière extraordinaire. Les élus du SNTRS-CGT ont pris toute leur place dans cette action et ont pesé pour que cette plénière ait lieu avant l'été et ne soit pas repoussée à l'automne comme certains syndicats le demandaient.

La session plénière du Comité national sur l'emploi scientifique se tiendra le 11 juin de 9h30 à 17h00 dans le grand amphithéâtre de l'université Paris-Descartes, à Paris. L'organisation de la plénière est pilotée par un comité d'organisation, co-présidé par Bruno Chaudret, Sophie Duchesne et Philippe Büttgen, ce comité est composé de membre du CS et de la CPCN dont François Bonnarel notre élu C au CS. Pour rappel la dernière réunion plénière extraordinaire remonte au 10 juin 2009.

Voici quelques précisions concernant l'organisation de cette plénière, Daniel compléta en fonction des derniers éléments connus.

Le président du CNRS A. Fuchs fera une intervention au début de la séance plénière, suivra une présentation du CS/C3N/CPCS qui axera son intervention sur des propositions de financement d'un plan pluriannuel sur l'emploi scientifique sur 3 ans, pour démontrer, chiffre à la clé que cela est possible. Deux tables rondes sont prévues par la suite, l'une sur l'emploi scientifique et la deuxième sur la précarité. Les présents à ces tables rondes ne sont pas forcément tous connus pour l'instant.

Le SNTRS-CGT devra avoir ses propres initiatives tant au niveau de l'expression que de l'organisation des actions. Nous devons jouer le double exercice d'être présents dehors et dedans (nos élus participant aux débats)...

Nous devons rester vigilants pour que les débats et surtout les propositions qui « sortiront de la plénière » ne dérivent pas notamment sur la précarité avec des propositions déjà entendues et combattues par notre syndicat comme « les CDI sur projet » par exemple des demandes de dérogation à la loi Sauvadet et j'en passe...

Nous devons être force de proposition, tel qu'un rassemblement devant les Saint Père le jour même, une expression par communiqué de presse, la projection dans une manifestation à venir, peut-être le 24 Juin.

En région, les sections et élus commencent à s'organiser. Mais vous êtes là, pour nous dire ce qui se passe dans votre région.

Des élus se voient sur Nancy, même démarche sur Toulouse pour mettre en place une organisation pour l'initiative pour le 11 Juin. Sur Montpellier, outre les initiatives de nos élus dans leur laboratoire, se prépare une réunion pour le 3 juin sur l'emploi scientifique en vue de la plénière, avec la présence d'Alain Trautmann, Anne Fraisse (UM3) et Gilles Albou (UM2). Cette initiative à l'origine de collègues d'un laboratoire montpellierain (dont des syndiqués), se veut « sans affichage syndical » au niveau de l'organisation, nous sommes invités à y participer ... nous n'y manquerons pas ...Il nous faudra mettre en avant nos idées et peser sur les débats et les actions à venir.

On voit bien à travers l'organisation de la plénière parisienne qui se met en place ainsi que cette réunion « pré-plénière » sur Montpellier, que le risque est bien que les organisations syndicales se retrouvent court-circuitées. Nous devons rester vigilants sur ce point et nous projeter dans des actions « post-plénière ».

IX- Les élections au CS et CSI s'approchent (3 juin 2014, au 4 Juillet)

Nous avons constitué des listes assez complètes.

Nous devons maintenant faire campagne. Une affiche a été réalisée par Patrice Leconte à cette occasion, des listes de diffusion spécifiques vont être ouvertes par l'administration du CNRS par collègue et institut. Nous devons nous exprimer, cet outil nouveau, car ciblé devrait nous permettre d'avoir une expression plus personnalisée.

X- Des nouveaux responsables à la tête des organismes

Inria : Michel Cosnard reste président jusqu'à la nomination du prochain PDG

Michel Cosnard, dont le mandat de PDG d'Inria prenait fin le 7 mai 2014, est prolongé dans ses fonctions jusqu'à la nomination de son successeur. Les candidats ont un mois à partir du 30 avril pour se faire connaître auprès du directeur général pour la recherche et l'innovation. Pour sa part, Michel Cosnard s'est déclaré candidat à la présidence de l'ENS Lyon

CNRS: Philippe Baptiste devrait rejoindre le CNRS en tant que directeur général délégué à la science à compter du 2 juin 2014. Il succédera à Joël Bertrand, qui devrait être nommé conseiller spécial du président Alain Fuchs à la même date. Philippe Baptiste est depuis avril 2013 chef du service de la stratégie de la recherche et de l'innovation à la DGRI (direction générale pour la recherche et l'innovation) au secrétariat d'État à l'Enseignement supérieur et à la Recherche.

INSERM: Yves Lévy est candidat à la présidence de l'Inserm Le Parlement rend un avis favorable à la nomination d'Yves Lévy à la présidence de l'Inserm, le 16 avril 2014. André Syrota est chargé, à compter du 22 avril 2014 et jusqu'à la nomination d'un nouveau président de l'Inserm, d'exercer par intérim les fonctions de président.

Dernier point sur le calendrier : la semaine prochaine se tiendra le Congrès de l'UGICT.

Réunion DRH/OS du 25 Avril 2014

Présents pour l'administration: M Gautron, M Coudroy, M Meterreau (RRH Normandie), Mme Thibault, Mme Bec, Mme Querbouet.

Le SNTRS-CGT est représenté par Daniel Steinmetz et Josiane Tack

L'ordre du jour :

- 1- Bilan concours internes
- 2- Orientations promotions IT 2014-2015
- 3- Plan d'actions national partagé CNRS/Pôle emploi
- 4- Renouvellement convention CNRS/CAES
- 5- Questions diverses

L'ensemble des documents est accessible à la rubrique : [Activité au CNRS/Réunion administration](#)

1- Bilan concours internes IT 2013

Le document Bilan concours internes est accessible ici : [Bilan concours internes](#). La présentation est faite par M Gautron.

Le SNTRS-CGT intervient sur la présentation de la répartition des résultats des concours internes par corps, BAP et type de concours (page 7 du document). Nous faisons remarquer qu'il n'y a aucune donnée correspondant à cette même répartition en ce qui concerne les candidats admis. De ce fait il est impossible de savoir combien de candidats sont admis à passer l'oral pour combien de promus in fine. Cette information manque pour donner le taux de pression par concours et aussi pour comprendre l'absence de recrutement bap A dans le corps ATR: aucun agent n'a été promu...

M. Gautron admet qu'il manque ce tableau et dit apporter cette information avant la fin de la réunion. *Il donnera cette réponse en effet plus tard dans la réunion: aucun candidat ne s'est présenté à ce concours interne.*

Le regroupement de branches d'activités professionnelles (plusieurs BAP pour un même concours) lors des auditions des concours effectuées en 2013, est bien présentée individuellement par BAP lors de la restitution des résultats (voir tableaux pages 9 et pages 18).

Le SNTRS-CGT souligne des présentations de résultats non cohérents entre les différents tableaux en ce qui concerne les candidats hors CNRS. Les tableaux page 12 et page 14 ne donnent pas le même nombre de candidats hors CNRS pour plusieurs corps par exemple, nous observons 3 hors CNRS lorsqu'on s'intéresse à la répartition des admissibles par DR et 6 lorsqu'on regarde la répartition en fonction des instituts. Il y a un problème...

M. Gautron admet en effet qu'il n'y a pas de cohérence entre ces différents tableaux pour les Hors CNRS. Il précise que l'on considère comme candidats hors CNRS toutes les personnes en CDD au CNRS, ou venant d'autres établissements. Cependant cela ne justifie pas les différences notées.

En analysant les différents tableaux on peut observer:

- les lauréats ne sont pas liés à la localisation géographique
- un relèvement du nombre de candidature en 2013 (en effet il y avait moins de candidats en 2012)
- un effondrement des nombres de postes proposés soit un passage de 287 postes en 2010 à 109 postes pourvus en 2013.

L'analyse des répartitions par âge: le niveau des diplômes est reconnu dans la promotion

Le SNTRS-CGT: cet effet devrait être compensé par les CAP qui devraient intéresser à la carrière de l'agent, malheureusement les CAP appliquent le même mécanisme de sélection que les concours internes. Après 50 ans d'après les courbes, les promotions par concours interne sont de plus en plus réduites, voire pratiquement nulles.

S'engage un débat sur l'impact de l'âge...la discrimination par l'âge est réel au vu des graphiques
Une OS demande une présentation des carrières des chercheurs comme celles des IT dans le cadre des réunions DRH/OS. L'administration note cette demande et précise que cette présentation est faite tous les ans en conseil d'administration.

2 – Orientations promotions IT 2014-2015

Mme Thibault présente les documents promotions IT 2014-2015

M Coudroy explique que le calcul des promotions possibles s'appuie sur le maximum des quotas statutaires. L'administration souhaite poursuivre cette démarche au cours des années à venir. Si besoin est la clause de sauvegarde est appliquée. En ce qui concerne le nombre de détachements, les prévisions sont bien en phase avec la réalité.

A propos du mode de calcul des promotions à partir du nombre de personnes entrant sur concours au CNRS, C. Coudroy explique que les recrutements sur poste handicap ne comptent pas pour le calcul des promotions. Il en est de même pour les examens professionnels réservés. Cette mesure relève de la responsabilité de la fonction publique et non du CNRS.

SNTRS-CGT: pour les Techniciens, vous ne respectez le quota maximum pour le passage en T, pourquoi?

L'administration: les taux de promouvables émanent d'une décision du président du CNRS, les taux ont été baissés par le ministère, mais le CNRS a maintenu les taux par décision du président. En 2011 les taux maximum sont appliqués le ministère, ils constituent la base de calcul pour le CNRS qui depuis ne les a pas bougé malgré la baisse au niveau du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

SNTRS-CGT : le taux TCS vers TCE de 9% est scandaleusement bas, volonté du ministère de faire la carrière des T en restant T! Le NES est passé par là...

OS: Le taux de pression est démotivant pour les agents.

Analyse des promotions:

Le SNTRS-CGT explique que l'affichage au conseil d'administration est de 375 départs à la retraite qui vont être remplacés.

Nous voudrions savoir à quoi correspond l'ensemble des entrées comptées sur une année au CNRS?

C. Coudroy énonce tous les types d'entrées possibles: concours externe, concours réservé, accueil en détachement, Cdisation, tirage sur liste complémentaire dans les concours externe, concours interne affecté (pourvu par des personnes externes au CNRS), lauréat concours interne non affecté, CDD handicap ainsi que toutes les réintégrations.

Soit plus de 384 entrées en 2013 en équivalents temps pleins.

Pour 2013 la répartition a été celle-là:

En fait fin 2013 c'est 63 ETPT qui avaient été réservés et non utilisés pour cause de non CDIsation au titre de la loi Sauvadet, ils représentaient les 113 entrées qui restaient à utiliser...

Nous avons prévu 21 entrées en détachement en réalité il y en a eu 58.

En 2013 il y a eu 183 concours externes IT, 12 examens professionnels réservés, 6 CDI, les tirages sur liste complémentaire des concours externes qui ont représenté 30 postes.

Des concours affectés pourvus par les personnels externes, 10 postes. 35 postes handicap ainsi que les réintégrations qui ont représenté 50 postes...

C. Coudroy continue sa présentation en parlant de la campagne de 2014, il y aura deux sessions: 195 postes lors de la première session, 185 postes lors d'une deuxième session.

En ce qui concerne les examens professionnels réservés 2013: tous les postes qui ont été infructueux, sont revenus aux instituts qui les ont converti en liste complémentaire, réintégration...

Pour les examens professionnels de 2014 nous avons demandé aux instituts de tenir compte du vivier local, c'est à dire tenir compte du personnel présent qu'ils soient en CDD ou CDI.

Nous leur avons demandé de veiller à se rapprocher du profil des personnes susceptibles de concourir et nous avons essayé de tirer les leçons de 2013.

SNTRS-CGT: allez-vous veiller à ce que vos consignes soient respectées?

C. Coudroy: nous y veillons en effet.

SNTRS-CGT: Vous vous engagez à tenir le 1/3 par année en rattrapant l'année dernière?

C. Coudroy: vous saurez tout le 28 Mai.

SNTRS-CGT: nous ne sommes pas d'accord avec les orientations scientifiques dans les stratégies de choix pour les examens professionnels réservés.

3 – Plan d'actions national partagé CNRS/pôle emploi

M Meterreau explique la convention de collaboration avec pôle emploi est liée à la charte des CDD.

L'idée est d'avoir un portail unique entre pôle emploi et CNRS sur l'affichage des postes. Deux expériences sont en cours avec Grenoble et la Normandie.

La question est: que deviennent les CDD CNRS qui arrivent à pôle emploi? Il y a-t-il un suivi?

L'idée en effet est qu'il y ait un suivi...

SNTRS-CGT: nous avons à faire à des deux populations différentes. L'ANPE s'adresse à des personnes dans le cadre d'un recrutement local, alors que les CDD du CNRS peuvent avoir une recherche d'emploi au niveau national voire international, il faudrait en tenir compte (par ex. s'adresser à l'APEC).

Administration: en Normandie, l'ANPE a des conseillers spécialistes des relations avec l'étranger...

En ce qui concerne le CNRS et l'APEC il existe une expérience montée sur Toulouse. Il ne faut pas oublier qu'à l'APEC la collaboration peut-être payante en effet l'APEC propose une partie de ces services contre rémunérations...

UNSA: pôle emploi est un très mauvais partenaire, ils ont une vision très locales... la visite avec un conseiller ne dure pas plus d'un quart d'heure... pourquoi pas Monster?

Administration en ce qui concerne Monster: il y a des offres des emplois, mais pas de propositions de formation comme peut le faire l'ANPE.

CFDT: toutes les initiatives sont bonnes

4- Renouvellement convention CNRS/CAES

le CAES souhaite reconduire la convention et l'administration est d'accord pour une reconduction à l'identique.

SNTRS-CGT: nous sommes aussi d'accord, à la différence près qu'il serait bon de se rapprocher du 1% de la masse salariale pour la subvention attribuée au CAES.

Administration: si nous prenons en compte toute l'action sociale, l'effort par agent au CNRS est de 1000 euros.

5 – Questions diverses

CGC: problème des autorisations exceptionnelles d'absence

Une discussion sur le logiciel de gestion des absences agate s'engage

L'administration explique que les agents syndicalistes doivent signaler leur absence sur agate s'ils sont convoqués par l'administration.

Le SNTRS-CGT rétorque que la DRH n'a jamais dit cela lorsqu'agate a été présentée en CT, même après demande expresse de SNTRS-CGT.

M Coudroy répond que ce sont les textes qui l'imposent.

CDI quid de la revalorisation tous les trois ans

Sud reprend une revendication défendue par le SNTRS-CGT et demande que le chantier soit mis sur la table sans attendre que cela revienne du ministère. 65 collègues sont dans cette situation.

Ils précisent que les textes donnent la possibilité de majoration des salaires tous les trois ans.

L'administration répond que les grilles de la fonction publique concernant les CDI sont prévues pour le deuxième semestre 2014.

C. Coudroy explique avoir des propositions prêtes et que l'administration les proposera si les grilles du ministère ne paraissent pas. Il faut examiner la rémunération des CDI au regard de ce qui est fait pour les CDD. Mais il faut faire attention pour les CDD il ne s'agit pas d'une grille de progression des rémunérations mais de réévaluation lors de la signature d'un contrat. Il n'est pas possible de se baser là-dessus.

OS: pourquoi? Il y a bien la notion de durée d'expérience professionnelle dans cette réévaluation.

L'administration continue en expliquant qu'en 2010 le CNRS a eu des discussions avec le ministère de la fonction publique. Le CNRS a fait des propositions des 2010, il existe un corpus de propositions. Rien n'est figé car il y a des aller/retours avec le ministère sur cette question.

Fin de la séance